



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Lettre de relance**

Art. L. 257-0 B du Livre des procédures fiscales

**Vos contacts**

Votre centre des finances publiques  
SIP TARBES

Par messagerie sécurisée : dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Par téléphone : 05 62 44 40 50

Accueil du public : horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**

SIP TARBES  
1 BD DU MARECHAL JUIN  
65000 TARBES

3765-019804-0043-02



**Vos références**

Numéro fiscal : 07 00 236 924 338

Référence du document : 21 65 0055971 67

Date d'établissement : 30/11/2021

MME DALIER ANNIE  
4 LE PADOEN  
65190 BERNADETS DESSUS

Je vous contacte concernant vos **TAXES FONCIERES** car vous n'avez pas payé dans les délais la totalité de la somme due.

Vous devez régler au plus vite le montant « Reste à payer » précisé ci-contre. Ce montant prend en compte la majoration de 10 % pour retard ou absence de paiement à la date limite de paiement (indiquée sur votre avis d'impôt). Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés, je vous invite à me contacter rapidement.

Si vous ne payez pas le montant « Reste à payer » dans les 30 jours maximum qui suivent la notification de ce document, je poursuivrai la procédure afin d'obtenir le versement rapide de ce montant.

Vous disposez de ce même délai de 30 jours pour contester les majorations appliquées (article L. 80 D du livre des procédures fiscales).

Restant à votre disposition,

Le comptable public  
SAHLI NADIA

**Votre situation**

Situation arrêtée au (1) :	23/11/2021
Montant de l'impôt	255,00 €
Versements effectués dans les délais (2)	
Reste à payer à la date limite de paiement	255,00 €
Majoration de 10% (3) +	26,00 €
Versements effectués hors délais	
Reste à payer	281,00 €

Vous pouvez payer en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par smartphone ou tablette.

Attention : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.  
**SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.**

Réservé à l'administration :  
65028/221/2021

Partie à détacher suivant les pointillés

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.  
Scannez ce code pour payer en espèces ou par carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débit, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

MME DALIER ANNIE  
4 LE PADOEN  
65190 BERNADETS DESSUS

DATE ET LIEU

SIGNATURE

**TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : FR46ZZZ0050022165005597167TIP  
DGFIP ICS : FR46ZZZ005002 LETTRE DE RELANCE  
21 65 0055971 67 C 221 2021 65028 15/10/2021 Montant : 281,00 €

FR76 1690 6010 0810 2228 0003 712  
MME DALIER ANNIE BERT

CENTRE D'ENCAISSEMENT  
DES FINANCES PUBLIQUES  
94974 CRETEIL CEDEX 9

216500559716 MME DALIER AN 16906010081022280003712

001110000122 46221321650055971670650280998906 28100



Plus d'informations à la rubrique « Modes de paiement »